

Les articles deux à treize inclusivement ont été séparément lus et agréés.

Ordonné, que le dit bill soit amendé comme il suit :—

Page 3, ligne 33, après “ quatre-vingt-seize ” insérez ce qui suit comme article A.

*Article A.*

“ Cet acte ne deviendra exécutoire qu'à partir du premier janvier mil huit cent quatre-vingt-seize.”

Le titre a été de nouveau lu et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. Ogilvie a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec un amendement.

Ordonné, qu'il soit reçu maintenant, et

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois par le greffier, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que la 4<sup>e</sup> règle de cette Chambre soit suspendue en tant qu'elle a rapport au dit bill.

Sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois, maintenant.

Le dit bill a été, tel qu'amendé, lu la troisième fois en conséquence.

La question a été posée, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

Alors, sur motion de l'honorable Sir Mackenzie Bowell, secondé par l'honorable Sir Frank Smith,

Le Sénat s'est ajourné.